

# TECHNOLOGIE FORESTIÈRE

(190.B0)



## Alternance travail-études – Étudiantes et étudiants

### Conditions

Durée de 8 à 14 semaines

Moyenne de 28 heures/semaine

Rémunération obligatoire

### Avantages

Confirmer ton choix de carrière

Vivre une expérience de travail reconnue dans ton domaine d'études

Améliorer fortement tes perspectives d'embauche grâce à l'expérience acquise

Développer des contacts d'affaires et ta visibilité sur le marché du travail

Après deux stages, tu obtiendras :

La mention «Programme complété en alternance travail-études» sur ton bulletin d'études collégiales

Une attestation de participation (sur demande)

### Critères d'admissibilité au premier stage

#### Pour être admissible au premier stage :

- Être inscrit à temps plein au Cégep de Rimouski.
- Être inscrit à l'alternance travail-études et avoir fourni son curriculum vitae.
- Poursuivre des études au Cégep de Rimouski le trimestre suivant.
- Avoir suivi trois des huit cours de concentration des premier et deuxième trimestres :

190-104-RK	Cartographie et orientation en forêt
190-112-RK	Mesure des arbres
190-123-RK	Arbres du Québec
360-191-RK	Profession et contexte forestier
101-192-RK	Croissance végétale et habitat faunique
190-213-RK	Flore forestière
190-232-RK	Inventaires forestiers
420-191-RK	Notions d'informatique

- ❖ De plus, avoir réussi ou être en voie de réussir au moins un cours de la formation générale en français ou en philosophie parmi ceux du premier et du deuxième trimestres.

« L'alternance travail-études,  
une formule gagnante ! »

### Ton implication :

- Participer activement à la recherche d'un milieu de stage.
- Respecter les exigences de l'entreprise qui t'accueillera et adopter des comportements appropriés à ton milieu de stage.
- Remettre un rapport de stage au Placement et stages ATE, une fois le stage terminé.



# TECHNOLOGIE FORESTIÈRE (190.B0) Alternance travail-études – Entreprises



**\*Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

## Compétences des stagiaires

### Après une année d'études (stage 1)

- Participer aux travaux d'inventaire forestier et de régénération :
  - préparation du plan de sondage;
  - prise de données;
  - compilation des données.
- Assister le personnel technique pour :
  - le suivi et la vérification des interventions;
  - la délimitation des contours des secteurs d'intervention;
  - la mesure de superficie.

### Après deux années d'études (stage 2)

- Participer à divers types d'inventaires :
  - inventaire forestier;
  - inventaire de régénération;
  - inventaire écoforestier;
  - inventaire d'intervention;
  - suivi des effets réels.
- Assister le personnel technique pour :
  - la préparation de prescriptions sylvicoles, la confection de plans de gestion de forêt privée;
  - conseiller les propriétaires de boisés privés;
  - le contrôle des interventions reliées aux travaux sylvicoles ou aux opérations forestières;
  - la mise à jour informatisée des données géoforestières.



# TECHNOLOGIE FORESTIÈRE (190.B0) Alternance travail-études - Entreprises



## RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DANS LES 2 PREMIÈRES ANNÉES DU PROGRAMME

Compétence	Énoncé de la compétence	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
00KL	Analyser la fonction de travail.	X	
00KM	Identifier les végétaux des forêts du Québec.	X	
00KN	Effectuer des interventions relatives à la santé et à la sécurité et à la protection contre les feux de forêt.	X	
00KP	Traiter des données informatisées à caractère forestier.	X	X
00KQ	Déterminer les variables dendrométriques d'un peuplement forestier.	X	
00KR	Gérer les stocks de bois abattu.		
00KS	Gérer des ressources humaines et matérielles.		X
00KT	Classifier une station forestière.	X	X
00KU	Cartographier un territoire forestier.	X	X
00KV	Effectuer des travaux de prévention, de détection et de répression des insectes et des maladies des arbres.		X
00KW	Inventorier un territoire forestier.	X	
00KX	Résoudre des problèmes d'organisation du travail.		
00KY	Effectuer des travaux sylvicoles antérieurs à la récolte.		X
00KZ	Vérifier la qualité des interventions en milieu forestier.		
00L0	Diriger des travaux précommerciaux et de remise en production d'un territoire.		
00L1	Analyser les phases de la récolte d'un territoire.		
00L2	Proposer les interventions relatives à l'aménagement de forêts privées.		
00L3	Coordonner l'exécution de travaux relatifs aux infrastructures.		X
00L4	Coordonner l'exécution de travaux de récolte de la matière ligneuse.		
00L5	Participer à l'élaboration des plans et des rapports d'aménagement.		